

Le 18 avril 2018

AVIS DE PUBLICITE

Appel à Projet sur foncier cadastré section AC 111-112-113-114-234-235 situé sur la commune de Neulise (42)

Le présent appel à projet est conduit par la Commune de Neulise, avec le concours de l'EPORA, Etablissement Public Foncier Ouest Rhône Alpes dont le siège social est situé Saint-Etienne – 2 Avenue Grüner.

Il a pour objectif de faire émerger un projet sur le foncier pré-cité. Le porteur du projet lauréat signera un avant-contrat de vente sous conditions suspensives dans un délai de 120 jours à compter de sa désignation comme lauréat pour l'acquisition du foncier, support du présent appel à projet, sous réserve d'un accord entre les parties sur le prix de vente.

Il fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'EPORA (www.epora.fr), de la Commune de Neulise (www.neulise.fr).

L'appel à projet se déroulera en trois temps :

- Réception des dossiers de candidature et la sélection de trois (3) groupements maximum,
- Réception du projet des groupements dont la candidature a été retenue, et s'il y a lieu, temps de présentation,
- Choix et notification du projet lauréat.

Le dossier du présent appel à projet se compose d'un règlement, d'une notice de présentation, et des annexes suivantes (1- zonage et règlement PLU, 2- photographies du site, 3- plan des réseaux), le tout à retirer à partir des sites de l'EPORA (www.epora.fr), de la Commune de Neulise (www.neulise.fr).

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 22 mai 2018 à 12h00. Ils seront à déposer à l'EPORA sous enveloppe cachetée, comprenant 3 exemplaires papier et 1 support informatique (1 clés USB) en format PDF.

2 Avenue Grüner / CS 32902

42029 Saint-Etienne Cedex 1

Tel 04 77 47 47 50

Fax : 04 77 47 47 98

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h00